

Foyer du Point favre (1er étage)

Nom et prénom de la personne responsable :

Société :

Adresse :

Téléphone : (joignable pendant la journée)

E-mail :

Coordonnées bancaires pour le remboursement de la caution :

IBAN :

Titulaire du compte :

Date de location :

Motif de la location :

Nombre de personnes attendues :

Perception d'un droit d'entrée : oui non

Locaux à réserver	Matin de 8h00 à 13h00 Après-midi de 13h00 à 18h00	Soirée		Réservé à l'administration
		de 18h00 à 24h00	de 18h00 à 2h00 uniquement vendredi et samedi	
Foyer <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Fr. 100.- <input type="checkbox"/> Fr. 100.-	<input type="checkbox"/> Fr. 250.-	<input type="checkbox"/> Fr. 400.-	
Cuisine (utilisation limitée à l'horaire de location)	<input type="checkbox"/> Fr. 150.-			
Vaisselle à disposition pour 50 personnes				
Location dimanches et jours fériés : majoration de 25% du prix de location				
			Sous-total	
Réduction pour sociétés chênoises (selon art 8 alinéa 5) : sans droit d'entrée -60% avec droit d'entrée -25%				
Caution : Fr. 300.-				
			Total	
Le-la soussigné-e déclare avoir pris connaissance du règlement communal relatif à la location des salles communales, ainsi qu'aux dispositions complémentaires et en accepte les termes.				
Remarque : Cette demande de location n'est pas une autorisation d'occupation. La réservation ne sera effective qu'après réception du contrat et de la facture. La Mairie se réserve le droit de refuser l'accès aux locaux loués en cas de non-paiement de la facture au moment de la remise des clés.				
Date :		Signature :		

Décision de la Mairie :

acceptée refusée

Copie transmise au concierge le :

* Copie transmise au commandant de la compagnie des sapeurs pompiers le :

Facture n° du / Montant : Fr.